



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

MASTER PRO



CSO

DU 20 AU 23 JUIN 2019 – FONTAINEBLEAU (77)

Période de qualification	Clôture
Du lundi 04 juin 2018 au dimanche 02 juin 2019 Liste de qualification arrêtée au vendredi 07 juin 2019	Lundi 10 juin 2019

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3
Dotations	5
Prix	5
Grand National	5

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de CSO, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Un cavalier ne peut participer qu'à un seul titre de Champion de France lors de l'événement.
Un cheval ne peut participer qu'à un seul Championnat de France lors de l'événement.
Chaque cavalier engage un seul cheval.

Le changement de cheval règlementaire est autorisé.
Pour toutes les étapes des Championnats, en cas de forfait d'un couple cavalier/cheval ou d'un cheval, il ne sera pas fait appel au suivant.

Des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.
Le logement des chevaux sur place est obligatoire.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER & EQUIDES

CHAMPIONNATS	LFC	EQUIDES
Pro Elite	Pro	8 ans & plus
Pro 1		
Pro 2		7 ans & plus
Pro 3		
Pro Cavalières		

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CAVALIER

A partir de la liste couple du classement permanent, sont extraites toutes les performances* dans l'indice et les 5 meilleures performances* dans l'indice supérieur pour la division Pro et Internationale. De cette liste couple n'est extraite que le cavalier à sa meilleure place.

**Seules les épreuves Grand Prix et Vitesses sont prises en compte et les 1er, 2ème et 3ème quart.*

CHAMPIONNATS	QUALIFICATION	FERMETURE
Pro Elite	60 premiers liste de qualification Pro Elite GP	
	Les cavaliers concourant dans une équipe pour le circuit Grand National de CSO 2019 et ayant eu au moins un 1 ^{er} quart dans une épreuve Pro Elite GP du circuit 2019.	
Pro 1	150 premiers liste de qualification Pro 1 GP	aux 50 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP
	Les cavaliers de la 51 ^{ème} à la 80 ^{ème} place liste de qualification Pro Elite GP	
	Les cavaliers Junior qualifiés pour le Championnat Pro Elite	

Pro 2	250 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro 2 GP	aux cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP
	Les cavaliers à partir de la 131ème place dans la liste de qualification Pro 1 GP	aux 130 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro 1 GP
	Les cavaliers Junior qualifiés pour le Championnat Pro 1	
Pro 3	500 meilleurs cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro 3 Grand Prix	à tous les cavaliers répertoriés dans la liste de qualification Pro Elite GP et/ou Pro 1 GP
	Les cavaliers à partir de la 201ème place dans la liste de qualification Pro 2 Grand Prix	Aux 200 meilleurs cavaliers dans la liste de qualification Pro 2 GP
Pro Cavalières	Toutes les cavalières répertoriées dans la liste de qualification Pro Elite GP	
	Les 300 meilleures cavalières répertoriées dans la liste de qualification Pro 1 GP	

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Championnat	Normes techniques (verticaux)			Vitesse
	1ère étape	2ème étape	3ème étape	
Pro Elite	145 cm	150 cm	150 cm	400 m/min
Pro 1	140 cm	145 cm	145 cm	375 m/min
Pro 2	135 cm	135 cm	135 cm	375 m/min
Pro 3	125 cm	125 cm	125 cm	375 m/min
Pro cavalières	140 cm	140 cm	140 cm	375 m/min

Pour le championnat Pro Elite, les verticaux isolés peuvent être majorés de 5 cm.

BAREMES ET DEROULEMENT

Première étape :

type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de passage des concurrents dans la première étape est celui de l'ordre inverse de la liste de qualification.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape :

Ouverte aux cavaliers ayant participé à la première étape.

Barème A sans chrono, sans barrage.

L'ordre de départ sera l'inverse du classement de la première étape.

Troisième étape :

En deux manches au Barème A sans chrono.

La 2ème manche peut se dérouler sur un parcours différent, dans ce cas précis il y a deux reconnaissances de parcours.

• Pro Elite

- 1^{ère} manche :

Les 30 premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 30^{ème} place, tous les 30^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche :

Les **30** premiers concurrents à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination, sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire.

• Pro 1 et Pro cavalières

- 1^{ère} manche :

Les 30 premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 30^{ème} place, tous les 30^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche :

Les **30** premiers concurrents à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire.

• Pro 2 et Pro 3

- 1^{ère} manche :

Les **30** premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour la 1^{ère} manche de la troisième étape. En cas d'ex-æquo à la 30^{ème} place, tous les 30^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première et/ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche.

L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2^{ème} manche :

Les **30** premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape, et ayant terminés la première manche, sans abandon ni élimination, sont qualifiés pour la 2^{ème} manche.

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire obtenu à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape.

CLASSEMENT

Est déclaré champion, le/la cavalier(e) français(e) ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Dotations FFE

CHAMPIONNATS	Dotations* 1 ^{ère} étape	Dotations* 2 ^{ème} étape	Dotations* Finale championnat	Classement général
Pro Elite	10 000 €* 10 000 €*	18 000 €* 18 000 €*	40 000 €* 40 000 €*	7 500 € 1 ^{er} : 3500€ 2 ^{ème} : 2500€ 3 ^{ème} : 1500€
Pro 1	3 000 €* 3 000 €*	4 000 €* 4 000 €*	10 000 €* 10 000 €*	5 500 € 1 ^{er} : 2500€ 2 ^{ème} : 1800€ 3 ^{ème} : 1200€
Pro 2	2 500 €* 2 500 €*	3 500 €* 3 500 €*	5 000 €* 5 000 €*	4 000 € 1 ^{er} : 2000€ 2 ^{ème} : 1200€ 3 ^{ème} : 800€
Pro 3	800 €* 800 €*	1 000 €* 1 000 €*	1 200 €* 1 200 €*	/
Pro Cavalières	2 500 €* 2 500 €*	3 500 €* 3 500 €*	5 000 €* 5 000 €*	/

*répartition réglementaire, soit 1 prix pour 4 partants, avec un minimum de 8 prix. Les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la 1^{ère} étape,
- aux 8 premiers de La 2^{ème} étape,
- aux 8 premiers du classement général du Championnat : cumul 1^{ère} étape + 2^{ème} étape + 3^{ème} étape.

Grand National

Une participation au **Master Pro Elite** de Fontainebleau est comptabilisée pour le circuit Grand National. L'attribution des points est précisée dans le règlement du [Grand National](#).